



Le sentier didactique Dumontshaff parcourt un paysage alluvial qui se situe dans la « Vallée supérieure de l'Alzette », une zone de protection pour oiseaux faisant partie intégrale du réseau européen NATURA 2000.

Le site a fait l'objet d'un aménagement écologique qui visait la revalorisation de la plaine alluviale de l'Alzette. En parcourant le sentier didactique le visiteur peut découvrir les résultats spectaculaires de la renaturation du cours d'eau ainsi que de la gestion du site qui se fait moyennant un pâturage extensif pendant toutes les saisons.

Une brochure détaillée, développant les différentes thématiques présentées le long du sentier est gratuitement disponible au Centre d'accueil Ellergronn (tél : 26 54 42-1) et peut être téléchargée sur : www.centresnatureetforet.lu (suivre lien Publications)

1 Station d'épuration

Le sentier commence à proximité de la station d'épuration des eaux usées de Schiffflange. Des explications plus détaillées de cette station sont données dans l'enceinte de celle-ci. Il n'est malheureusement pas possible d'accéder à la station directement à partir du sentier.



Clôtures en bois

2 Le sentier didactique est longé par des clôtures exécutées avec des poteaux en bois de chêne. Ces piquets sont colonisés par des insectes qui forment une base alimentaire pour bon nombre d'oiseaux tels que les pics. Au pied de la clôture se forme une bande herbacée riche en espèces végétales. (voir brochure p. 88-91)

13 Pont en bois et renaturation de l'Alzette

Le promeneur traverse l'Alzette grâce à un pont en bois, qui permet aussi le passage du bétail et de machines agricoles. Ici le visiteur aura une vue d'ensemble sur la plaine alluviale parcourue par l'Alzette renaturée. La renaturation du cours d'eau remplit trois fonctions :

- restauration des zones humides avec leurs cortèges floristiques et faunistiques typiques,
 - réactivation du pouvoir autoépurateur de l'eau,
 - réactivation de la rétention naturelle de la plaine alluviale (mesure anti-crues).
- (Voir brochure p. 16-29)

16 Vue panoramique – Foetz

Avant de tourner à gauche à hauteur de la route reliant Foetz et Bergem, le promeneur a une excellente vue sur la zone industrielle de Foetz et, en arrière plan, les buttes témoin du « Zolwerknapp » et « Lötschet ».

17 Vieux chênes

Le sentier contourne deux vieux chênes remarquables. Leur houppier est important et bas-branchu. Il s'agit d'arbres signalant la limite entre deux parcelles (*Molbaam*). Ces arbres représentent un vestige de l'ancien paysage rural.

18 Roselière

Un peu plus loin, le promeneur passe la roselière. Ce milieu représente un habitat pour de très nombreuses espèces de la faune (notamment des oiseaux tels que les rousserolles) et de la flore sauvages inféodées à ce type d'environnement. (Voir brochure p. 55-56 et 74-75)



15 Vue panoramique – Schiffflange

Au visiteur se présente une vue d'ensemble sur la zone Dumontshaff. La plaine alluviale se démarque clairement par sa végétation spécifique. Au-delà du site sont visibles les éléments paysagers suivants :

- la localité de Schiffflange,
- l'autoroute (collectrice du Sud),
- la cuesta du Dogger entre Dudelange et Differdange (montée vers le plateau du bassin minier),
- pâturages et prairies

3 Confluence du « Kiemelbaach » avec l'Alzette

Dans cette zone, les milieux amphibiens sont parfaitement identifiables. Ils sont issus de la renaturation des deux cours d'eau et du dépôt spontané d'alluvions. De nombreux habitats humides de genres différents (roselières, mégaphorbiaies, prairies humides, végétations des vases périodiquement exondées) s'y retrouvent.

4 Pâturage avec moutons

À droite du sentier se trouve une prairie humide périodiquement inondée en hiver et pâturée de façon extensive par des moutons. À gauche du sentier, les habitats humides restaurés par la renaturation sont bien visibles.

5 Prairie à haute valeur écologique

La prairie humide située à gauche du sentier a une haute valeur écologique. Elle est située au pied du versant et est approvisionnée en eau de pluie. Son homogénéité relative témoigne de son ancienne utilisation en tant que prairie de fauche.

6 Mare

Peu visible depuis le sentier, car caché derrière une végétation herbacée, arbustive et arborée dense, se trouve une mare. Elle a été créée par l'ancien propriétaire de la pépinière et délaissée ensuite. Malgré son origine artificielle, elle représente aujourd'hui un milieu à haute diversité biologique.

19 Juxtaposition exploitation extensive et intensive

La différence entre une exploitation intensive et extensive peut être visionnée de part et d'autre du sentier. À droite se trouve une prairie de fauche exploitée de façon intensive (épandage de fertilisants, plusieurs fauches par année), à gauche se trouve la pâture exploitée de façon extensive (pas d'épandage de fertilisants, faible densité de bétail). (Voir brochure p. 33-36)



20 Groupe de vieux saules

Ces vieux saules constituent un vestige de la forêt alluviale naturelle. Ce type de forêt s'installe dans les zones périodiquement inondées et à nappe phréatique élevée. La forêt alluviale est un biotope menacé au Luxembourg. (Voir brochure p. 59)

21 Traversée du « Kiemelbaach »

Un autre pont sur pilotis permet de traverser le ruisseau « Kiemelbaach ». Il s'agit d'un affluent de l'Alzette qui a également été renaturé. Il a subi un déplacement partiel, un exhaussement et un élargissement de son lit sur plus de 600m.

7 Vue sur paysage alluvial et fauchage extensif

Du haut de la colline, le promeneur peut observer l'ensemble de la plaine alluviale renaturée. Le sentier contourne une prairie de fauche extensive dont l'exploitation se fait selon les modalités d'un contrat de « biodiversité ». (voir brochure p. 41)

8 Pâturage extensif et abri pour bétail

La zone du Dumontshaff est pâturée de façon extensive (à densité de bétail très réduite) pendant toutes les saisons par des bovins de la race Galloway. Le pâturage assure que le milieu ouvert du site est conservé et contribue ainsi à une augmentation de la biodiversité du site. Les Galloways sont des bovins de race rustique qui supportent bien les intempéries et la consommation du fourrage peu nutritif du site. L'abri qui a été érigé fin octobre 2006 remplit trois fonctions principales : site de refuge pour le bétail, site d'affouragement en hiver et lieu de capture en cas de besoin. (voir brochure p. 37)

9 Ancienne pépinière

Le sentier longe une ancienne pépinière, intégrée dans le projet de pâturage. Ce milieu couvert représente une protection naturelle pour les bovins.

22 Pâture fauchée et viande de Galloway

À droite, des deux côtés du Kiemelbaach, se trouve une pâture fauchée faisant partie intégrante du projet. Après l'unique fauchage annuel en juin, le terrain devient disponible au bétail pour pâturer. Le foin provenant de cette surface sert à l'affouragement du bétail en hiver. Les bovins se nourrissent donc exclusivement de fourrage provenant du projet. Par conséquent la viande des Galloways se caractérise par une bonne qualité. Cette viande est commercialisée dans trois restaurants de la région : AN DER SCHMÉDD au Ellergrund à Esch/Alzette, ACACIA à Esch/Alzette, DE PEFFERKÄR à Huncherange. (Voir brochure p. 41-45)

23 Abri rudimentaire pour bétail

Le promeneur arrive à hauteur d'un abri rudimentaire pour le bétail. Celui-ci est réalisé de bois suffisamment durable non raboté et non traité. Il est emprunté par les bovins pour se protéger contre les intempéries (précipitations et vent) et pour profiter de l'ombre en temps ensoleillé.

24 Vue sur la ferme « Dumontshaff »

Une vue s'offre ici sur l'ancienne ferme « Dumontshaff » et le moulin « Neimillen », représentant un ensemble bâti du patrimoine architectural, valeur culturelle et historique et élément constitutif de l'ancien paysage rural. (Voir brochure p. 12 et 104)

10 Vue panoramique – plaine alluviale et Lameschermillen

D'ici, le promeneur a une vue panoramique sur la plaine alluviale de l'Alzette (partie du fond de vallée inondée lors d'une crue d'hiver maximale), et sur le moulin « Lameschermillen », actuellement exploité en tant qu'écurie.



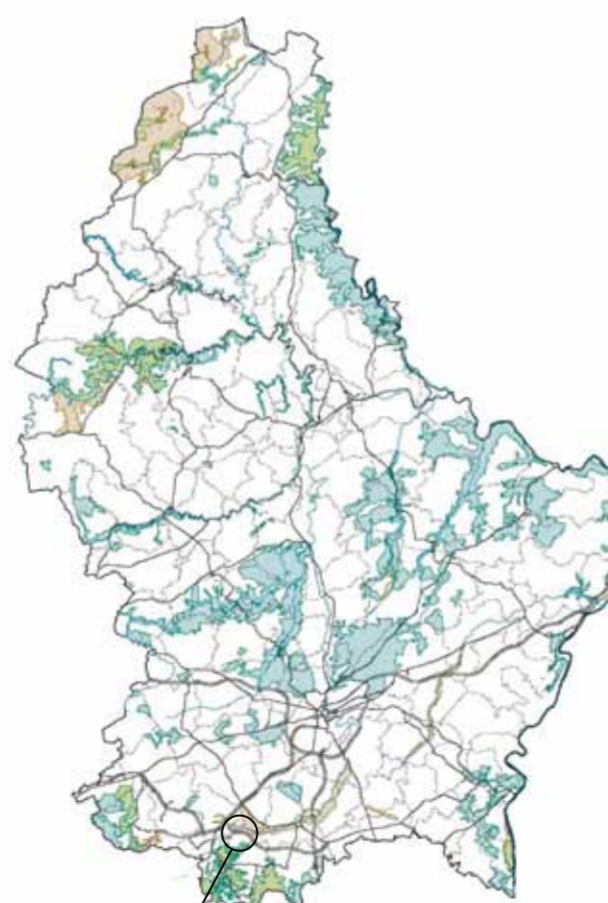
11 Emplacement pour la tour d'observation

Ici il est envisagé de faire ériger une tour d'observation rendant possible l'observation de l'avifaune typique des zones humides du Dumontshaff. (voir brochure p. 68-84)

12 Passage libre à travers le pâturage

Le promeneur arrive maintenant à un tronçon du sentier s'effectuant à travers le pâturage, sans présence de séparation avec le bétail. La race Galloway est une race paisible et peu nerveuse. Toutefois il est recommandé de rester toujours à l'écart du bétail si celui-ci se trouverait à proximité du sentier !

Le réseau NATURA 2000



Dumontshaff

- zone « habitats »
- zone « oiseaux »
- zone « oiseaux » & « habitats »



www.centresnatureetforet.lu
www.emwelt.lu



Les Stations

- 1 Station d'épuration
- 2 Clôtures en bois
- 3 Confluence du « Kiemelbaach » avec l'Alzette
- 4 Pâturage avec moutons
- 5 Prairie à haute valeur écologique
- 6 Mare
- 7 Vue sur paysage alluvial et fauchage extensif
- 8 Pâturage extensif et abri pour bétail
- 9 Ancienne pépinière
- 10 Vue panoramique – plaine alluviale et Lameschermillen
- 11 Emplacement pour la tour d'observation
- 12 Passage libre à travers le pâturage
- 13 Pont en bois et renaturation de l'Alzette
- 14 Haie et arbre solitaire
- 15 Vue panoramique – Schifflange
- 16 Vue panoramique – Foetz
- 17 Vieux chênes
- 18 Roselière
- 19 Juxtaposition exploitation extensive et intensive
- 20 Groupe de vieux saules
- 21 Traversée du « Kiemelbaach »
- 22 Pâturage fauché et viande de Galloway
- 23 Abri rudimentaire pour bétail
- 24 Vue sur la ferme « Dumontshaff »

Pictogramme du sentier



Informations

Longueur :
4.4 km

Degré de difficulté :
chemin facile à parcourir (équipez-vous de bonnes chaussures de marche, ou, en cas de pluie, de bottes)

Infos visites :
voir en page 102 de la brochure les informations sur le Centre d'Accueil Ellergronn

Code bonne conduite

L'utilisation des sentiers et chemins est à vos propres risques et périls. L'utilisation des chemins carrossables est strictement réservée aux exploitations des terrains et aux surveillants des lieux. Réjouissez-vous de la faune et de la flore qui vous entoure. En respectant les quelques règles suivantes, vous contribuez à la bonne cohabitation de l'homme avec la nature.

- Pour votre sécurité :**
- N'approchez pas le bétail
 - Restez sur les sentiers et chemins balisés
 - Tenez vos chiens en laisse
 - Cédez le passage aux cavaliers
- Pour protéger ce milieu particulier :**
- Respectez la nature
 - Ne dérangez pas les animaux sauvages
 - Ne coupez pas les fleurs
 - Respectez les propriétés privées et publiques
 - Ne jetez pas vos déchets